

Histoire et Archéologie spadoises.

Musée de la Ville d'Eaux

Villa royale Marie-Henriette

SPA.

BULLETIN TRIMESTRIEL



La forge du Marteau près de Spa

Juin 1977

Histoire et Archéologie Spadoises

juin 1977

A.S.B.L.

Musée de la Ville d'Eaux

Avenue Reine Astrid, 77

4880 SPA

BULLETIN N° 10

E D I T O R I A L

Au moment où ce bulletin paraît, vient de se terminer, au Musée, l'exposition-mémorial du Groupe " J'Osé " (les Cahiers ardennais) tandis que va s'ouvrir celle que chaque année, nous organisons pour la saison d'été. De l'une et de l'autre, notre bulletin se fait l'écho.

Notre cycle de conférences 76-77 vient de se terminer; à regret, nous ne pouvons donner dans ce numéro que le reflet de celle de Monsieur M. Hotterbeex, les autres textes ne nous étant pas encore parvenus.

Tandis que nous poursuivons la publication de l'étude que Monsieur J. de Walque a consacré à E. Gambart, nous sommes heureux de diffuser celle qu'à notre demande, Monsieur P. Lafagne a réalisé sur l'histoire de la source du Prince de Condé.

Collaborateur toujours apprécié, Monsieur P. Den Dooven nous raconte l'histoire de gens de chez nous sous l'Empire.

Dans nos prochains bulletins, nous aurons l'occasion, outre de donner d'autres échos de notre exposition, de publier les résultats des recherches obstinées de notre secrétaire, Monsieur M. Ramaekers sur les chapelles, oratoires et croix de notre région. Il faut hélas constater que nombre d'entr'elles ont déjà disparu, sont en voie de l'être ou en ruine; nous aimerions sensibiliser nos membres au problème de la survie de ces témoins de notre passé et solliciter leur collaboration, tant pour nous les signaler que peut-être, on peut toujours espérer, pour nous aider à en sauver quelques unes ! L'OTTF nous a promis son appui et notre ASBL tentera, dans les limites de ses moyens, d'entreprendre le sauvetage des croix les plus significatives.

Dans ce domaine aussi, nos membres se doivent de sensibiliser leurs enfants à la valeur historique, folklorique et archéologique de ces croix, patrimoine commun qu'ils doivent préserver, tant elles sont intimement liées au paysage de chez nous.

R.M.

Nos nouveaux membres

Mr	Albert	André	Malmédy	Dr	Huysmans	J.	Stavelot
Mr	Balthasar	Francis	Pepinster	Mme	Huysmans	J.	Stavelot
Mr	Barbier	Adelin	Verviers	Mr	Laurent	Joseph	Spa
Mme	Barbier	Adelin	Verviers	Mr	Sart	Louis	Spa
Mme	Courbe	André	Spa	Les Amis de la Fagne			Verviers
Mr	Dejardin	Victor	Dison	Malmédy-Folklore			Malmédy
Me	Delrée	Jean	Spa	Les Naturalistes verviétois			Verviers
Mme	Delrée	Jean	Spa	Le Vieux-Liège			Liège
Mr	Dethier	Georges	Spa				
Mr	Durieux	Charles	Spa	Liste arrêtée le 4 mai 1977			
Mr	Gilles	René	Spa	455 membres.			
Mme	Gilles	René	Spa				
Mr	Guillaume	Christian	Spa				
Mr	Heusquin	J.	Spa				

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Petit rappel discret

pour des membres distraits...

Nous remercions vivement la grande majorité de nos membres qui ont, très tôt cette année, payé leur cotisation soit par virement à notre compte en banque soit à notre délégué Monsieur Steinier.

Quelques-uns pourtant ne se sont pas encore acquittés de cette "formalité" primordiale pour nous permettre de poursuivre les activités de notre ASBL. et si possible de les amplifier ou de les améliorer encore.

Nous savons que certains d'entr'eux étaient absents de leur domicile lors des passages de notre "encaisseur", ils ne nous tiendront pas rigueur de joindre à ce 2^{me} bulletin de 1977 une formule de virement. Nous la joignons aussi pour ceux de "l'extérieur" qui, par négligence ou oubli sans doute, sont dans le même cas.

Rappelons que pour 1977 la cotisation a été fixée comme suit:

- individuelle 150 francs
- Familiale 250 francs.

XXXXXXXXXXXX

Editeur responsable: Histoire et Archéologie Spadoises; ASBL

Rédaction: Mr R. Manheims, Av. Léopold II, 9. Tél.: (087) 77.13.06 Spa

Secrétariat: Mr M. Ramackers, Préfayhai, 8. Tél.: (087) 77.17.68 Spa

EXPOSITION J'OSE. - Les Cahiers Ardennais.

Au cours des semaines où cette intéressante rétrospective a occupé le premier étage de notre Musée, le groupe des fondateurs, G.SPAILIER, L. COLLIN, I. DETHIER et G. JACOB a mis sur pied des séances d'animation-débat quelques samedis après midi suivant un agenda dont tous nos membres ont reçu le programme.

Alors que cette exposition vient de prendre fin, nous pensons qu'il est intéressant, principalement à l'intention de nos membres lointains, d'évoquer succinctement ces séances qui se sont déroulées, bien entendu, sous les auspices du Service Provincial des Affaires culturelles de Liège et du Comité Culturel de notre ville.

X-X-X-X-X

Le 24 février, en complément au programme de notre assemblée générale, G. Spailier suscitait la participation de l'assistance à l'évocation panoramique de ces

" Quarante années d'animation culturelle " à Spa (de 1931 à 1971). en rappelant les conférences des amitiés françaises, le Musée du folklore à l'hôtel Bourbon, les pérégrinations de notre Musée communal, les salons de peinture et de lecture au Grillon, l'exposition des souvenirs de la guerre 1914-1918 au Pouchon Pierre-le-Grand, l'inauguration des monuments à la Reine Astrid et à Albin Bodé, les soirées à l'hôtel Trianon et les diverses manifestations artistiques, littéraires, théâtrales et folkloriques de cette période.

X-X-X-X-X-X-X

La seconde animation-débat, le 5 mars, avait pour 'prétexte' la Via Mansuerisca. Elle fut pour Pierre Lafagne d'abord, pour G.E.Jacob et I. Dethier l'occasion de rappeler le mouvement d'enthousiasme que suscitèrent les fouilles dans les Hautes Fagnes et les travaux pour mettre à jour les témoins de cette voie romaine que J. de Walque, lui, baptise plus volontiers de Via Transsuerisca. La plupart des assistants se rappellent cet élan qui vit venir sur ces traces du passé des spécialistes tels que Léon Frédéricq, M. Bouillenne, l'Abbé Bastin et Albert Bonjean. Ces recherches dont à l'époque, les Cahiers ardennais donnèrent de fréquents et substantiels échos tombèrent vite, trop vite peut-être un peu dans l'oubli mais pour le groupe

J'OSE ce fut avant tout le souvenir de leurs années "folles" où, tant de fois ils se retrouvèrent sur le Haut plateau aux Biolètes, à Brochepierre et dans les Wés. L'été particulièrement sec de 1976 donna l'occasion à notre secrétaire M. Ramaekers de photographier ces vestiges du passé qui, depuis l'abandon des fouilles, sont le plus souvent noyés.

x-x-x-x-x

L'époque napoléonienne était à l'honneur, le samedi 12 mars, avec pour thème

" Un Spadois aux Tuileries en 1812 ".

Nos lecteurs se souviennent de l'article paru dans notre précédent bulletin où Pierre Lafagne nous parlait de " Mathieu Havard, Chevalier de la Légion d'honneur ", sujet de la causerie qu'il avait donnée un peu auparavant dans le cadre de notre cycle de conférences. On en parla bien entendu mais aussi de quelques "Grognaards" dont déjà aussi G. Mine nous avait entretenu. Citons Herman Lemaire, J.B. Carrière que l'Empereur combla d'honneur.

On notait avec plaisir dans l'assistance la présence amicale de Monsieur et Madame R. Defossez, notre célèbre concitoyen, qui devaient montrer un intérêt particulier aux séjours à Spa de membres de la famille impériale.

x-x-x-x-x

L'assemblée était encore plus nombreuse, le samedi 26 mars, pour "débatte" des chapelles, oratoires et croix, nominatives et votives, de notre région. Ensemble, Mrs G. Spailier et M. Ramaekers en dressèrent un premier inventaire que de très belles diapositives surent illustrer. Celles-ci, hélas, devaient souvent démontrer leur état d'abandon ou de décrépitude, état qu'unanimement chacun regrettait bien sûr sans que l'on puisse le plus souvent y porter remède. La présence de Monsieur le Doyen Goffinet prenant force notes nous permet d'espérer peut-être pour certaines de ces "victimes" un secours dans les meilleurs délais possibles et notre ASBL, pour certaines catégories d'intérêt historique et archéologique se doit, avec le concours de l'OTTF, de tenter quelque chose, dans la mesure de ses moyens limités. On en reparlera. Notre secrétaire poursuit avec un certain acharnement le dépistage de ces témoins silencieux du passé de notre région. Il nous fera part,

dans un de nos prochains bulletins, du résultat de ses recherches. Séance fort intéressante qui provoqua un incessant échange de vues parmi l'assemblée.

X-X-X-X-X-X-X-X

Le groupe J'ose, au cours de ses quarante années d'existence, a réservé à la peinture une place de choix assura Georges Spallier en ouvrant la sixième séance d'animation du 16 avril.

Il appartient à Ivan Dethier dont l'habile crayon et la plume experte ont illustré le visage élégant du pittoresque de Spa d'évoquer l'histoire de l'évolution de la peinture dans nos régions du XVII^e au XIX^e siècle.

Vers 1600, les fabricants de cannes et d'ouvrages de Spa cherchèrent à enluminer leurs oeuvres. Ainsi naquit l'art de la décoration et de la peinture de ces "jolités" qui bientôt furent connues dans le monde entier.

C'est en 1700 que Cornélis Coquelet réalisa le premier tableau à l'huile: " La Samaritaine " qui figurait dans la salle publique du Pouhon.

Petit à petit les artistes devinrent paysagistes dans l'art des lavis de vues, de sites à l'encre de Chine, de sujets religieux, de fagnes, de personnages, de figures ou de fleurs qu'ils copiaient sur bois ou sur velin dans les gravures des maîtres hollandais, flamands ou français.

Par la suite sur les conseils de maîtres étrangers venus à Spa, ils ajoutèrent la peinture sur toile.

Sous l'impulsion de Joseph Servais qui fut professeur des princesses d'Orange, puis de France, la création d'une Ecole de peinture eut lieu en 1847.

L'élan était donné. Nos artistes quittèrent parfois leurs ateliers, peignirent sur chevalet. Tous cependant alliaient jusqu'à la fin du XIX^e siècle la peinture sur toile et la décoration des ouvrages en bois de Spa.

Albin Body en répertoria quelque cinq cents.

Le docteur André Henrard situa les plus représentatifs qu'Antoine Fontaine avait peints sur un tableau peu connu de sa collection. Le président du Musée et d'Histoire et Archéologie spadoises eut l'extrême amabilité d'exposer, de commenter des oeuvres réellement ravissantes en expliquant avec documents à l'appui comment nos artistes copiaient les dessinateurs étrangers.

Toute l'assistance participa avec beaucoup d'intérêt au débat par l'apport de précisions, de dates, de renseignements sur les autres

activités des peintres en photographie, fresques, décorations murales et décors de théâtre par exemple.

X-X-X-X-X-X-X

Sur les conseils de son ami Albin Body, Antoine Fontaine, artiste peintre et portraitiste de talent, avait réalisé quelque quatre-vingts lavis, illustrant l'histoire de Spa depuis l'époque romaine jusqu'au siècle dernier.

L'album contenant cette fresque étonnante avait été retrouvé, il y a vingt ans par Ivan Dethier. Les Cahiers ardennais en ont publié des extraits. La septième animation du groupe J'Ose a permis à une belle assemblée de prendre connaissance de cet ensemble étonnant, réalisé en dias splendidement réussies grâce à l'initiative d'Histoire et Archéologie spadoises.

Georges Spailier, Ivan Dethier et Georges E. Jacob les ont présentées, commentées avec la participation combien intéressée de l'assistance, samedi 30 avril.

L'histoire de Spa avec ses heurs et malheurs, la vie de ses habitants et de leurs hôtes, les sports et le folklore tour à tour recueillirent une attention constamment soutenue.

X-X-X-X-X-X-X

Lors de la huitième et dernière animation du 7 mai, il appartient à Pierre Lafagne, l'érudit historien spadois de ressusciter bien des personnages oubliés et des faits peu connus, même inconnus de l'histoire locale à travers la découverte de pierres tombales et de fondation ou de croix vôtives.

Très averti sur ce sujet qu'il affectionne particulièrement, Pierre Lafagne conquiert son auditoire qui participe avec intérêt croissant à son exposé combien captivant.

X-X-X-X-X-X-X

Question à nos membres à propos d'un tableau d'Antoine Fontaine.

Vous trouverez, à la page suivante, la reproduction photographique d'un tableau d'Antoine Fontaine représentant des peintres spadois du siècle passé; certains sont connus de nous et d'autres pas. Quelqu'un parmi nos lecteurs pourrait-il nous aider dans cette identification ? Merci !



NOTES BIOGRAPHIQUES SUR ERNEST GAMBART (1814-1902)

* * *

LA VIE EXTRAORDINAIRE D'UN MARCHAND DE TABLEAUX A L'EPOQUE
VICTORIENNE

(suite et fin de la première partie)

COURONNES DE GLOIRE

Les affaires continuant de prospérer, l'immeuble de la Bernerstreet devenait trop exigü. On le conserva, mais en 1858, Gambart acquit au 120 de Pall-Mall, soit dans une des meilleures situations de la ville, une maison particulièrement bien disposée pour l'organisation d'expositions de peintures et qui répondit à ce qu'on pouvait en attendre.

Une exposition organisée à New-York la même année fut un échec à raison de la crise économique qui sévissait dans la région. A Londres en revanche, les affaires marchaient grand train et peu à peu Gambart devenait un personnage suréminent dans le monde de la gravure. C'est de cette époque que datent les gravures les plus célèbres sorties de la maison de Bernerstreet. On citera par exemple le "Derby day" de Frith, "The light of the world" et "the finding of the Saviour in the Temple, l'un et l'autre du pré-raphaélite Hclman Hunt. On peut dire sans exagérer que la vente de chacune de ces gravures rapporta à Gambart une fortune. Vers 1860, commerce de tableaux et éditions de gravures avaient atteint pour les affaires de Gambart un sommet qui allait continuer à culminer pendant plusieurs années.

Némesis

Au faite de la gloire, propriétaire depuis peu Avenue Road d'une belle maison entourée d'un jardin, admirablement disposée pour recevoir, Gambart forma le projet d'y donner une grande fête et en même temps d'y exposer quelques toiles en vue. La réception était fixée au 16 mai 1866 et d'importants aménagements avaient été effectués à la propriété en vue de cet événement. On avait invité nombre de peintres étrangers et plusieurs de ceux-ci avaient logé dans les nombreuses chambres de la maison.

Annie Gambart avait présidé à tous les détails de la fête. Les tableaux à exposer étaient en place et pour mieux éclairer les salons, on y avait disposé des lampes à gaz amenées de l'extérieur par des canalisations en caoutchouc; pour l'époque c'était une entière nouveauté.

L'aube du 16 mai s'était levée et les rumeurs de la maison qui s'éveille dissipèrent peu à peu le sommeil des hôtes. Dans les corridors, des servantes portaient le thé du matin tandis que d'autres s'affairaient aux apprêts du breakfast. Tout à coup, une épouvantable explosion retentit, les glaces volèrent en éclats, des pans de murs s'abattirent, l'immeuble résista mais devint inhabitable. Affolés, hôtes en petite tenue, maîtres désespérés et personnel impuissant devant le désastre, s'affairaient à s'habiller ou à parer au plus pressé. Au réveil, les domestiques s'étaient inquiétés de l'odeur du gaz qui régnait au rez-de-chaussée. Ignorant des précautions à prendre, un des domestiques remontant au long de la canalisation avait pénétré dans une pièce obscure et avait gratté une allumette.

Une des servantes fut tuée. D'énormes dégâts furent causés tandis que plusieurs tableaux de prix étaient endommagés parfois gravement; un tableau de David Robertz fut retrouvé dans un pommier à trois maisons de là, tandis que deux oeuvres de Greswick allèrent s'empaler sur des clôtures de jardin du voisinage. Gambart n'avait évidemment pas négligé d'assurer tous les risques et ainsi la catastrophe n'engendra-t-elle pas de suites mortelles quant aux dégâts matériels. Gambart prit soin des enfants laissés par la malheureuse servante.

Festivités remises bien sûr, mais même remplacées plus tard par d'autres réceptions, elles ne laissèrent pas de marquer une invisible fêlure dans le cours de la destinée du grand homme. Ceux qui aiment les symboles et se plaisent à vaticiner qu'un malheur ne vient jamais seul, furent dans le vrai.

En effet, l'année suivante, la charmante, la dévouée, l'irréprochable Annie Bains, celle qui avait contribué à la gloire mondaine de son mari, signifia à son conjoint sa ferme intention de se séparer de lui.

Les amis s'interposèrent et un modus vivendi intervint. Annie s'en fut habiter de son côté, nantie d'une pension où chose rare, la générosité proverbiale de son mari ne se manifesta que modérément. Les motifs de cette séparation ne furent pas ébruités. D'après les rumeurs qui coururent à l'époque, Annie aurait été fondée à reprocher à son mari diverses aventures passagères au cours de ses nombreux voyages.

La pauvre Annie ne survécut pas longtemps à cette rupture. De santé délicate, elle mourut en 1870, à peine âgée de 35 ans. Nous conservons d'elle deux magnifiques portraits, oeuvres de peintres illustres; l'un est d'Edouard Dubufe (peintre français 1820-1883), l'autre de W.P. Frith (collection privée). Ce dernier portrait figurait dans la galerie de tableaux de Gambart à la villa des Palmiers à Nice (cfr infra). art et renom du peintre, grâce du sujet, regrets, vague remords, souvenir d'une épouse chère et mal aimée, on n'apprit jamais ce que représentait pour Gambart la contemplation des yeux interrogatifs de ce portrait qu'il conserva jusqu'à sa mort.

LE GRAND VIRAGE

Le départ d'Annie ne fut cependant qu'un des événements des années 1866 à 1869, cruciales pour Gambart qui réfléchissait maintenant sur sa propre destinée et celle de ses affaires. Agé de 54 ans, doué de la vigoureuse santé qu'il conserva jusque dans ses toutes dernières années, il aurait pu de longues années encore poursuivre une carrière londonienne et européenne de grand "dealer" qui n'avait connu aucun échec et n'amorçait ni déclin ni fatigue.

Toute réflexion faite sur cette difficile option, Gambart prit la décision de mettre fin à son activité d'éditeur de gravures ainsi qu'à son commerce londonien. Il céda ses affaires à son neveu Léon-Henri Lefèvre qu'il avait formé et dont les qualités s'apparentaient aux siennes. Dans les années qui suivirent, son commerce continua à prospérer; vers les années 1870, il était installé Kingstreet, avait un associé (Pilgeram) et organisait mainte exposition. Gambart s'était occupé avec la même sollicitude de son autre neveu, Charles Deschamps et lui assura également une situation en vue dans les milieux du négoce des tableaux; ainsi en 1872, on le trouve secrétaire de la Société des artistes français, à Londres.

Mais Charles Deschamps était un esprit quelque peu fantaisiste, et ce qui n'était plus du tout du goût de l'oncle Ernest c'est l'intérêt, fort judicieux du reste, qu'il portait au mouvement de l'école impressionniste de peinture.

A la même époque (1868), Gambart vendit la belle maison d'Avenue Road, le théâtre de l'explosion de 1866, à l'éditeur de gravures Gillot et s'installa à Kingstreet là-même où Henri Lefèvre ouvrira le siège de sa nouvelle firme.

Déchargé des soucis de l'activité quotidienne, le marchand de tableaux n'en était pas pour autant retraité. Il continua au contraire activement son commerce, mais d'autre façon, voyageant beaucoup, entretenant des relations suivies avec de nombreux peintres de l'Europe occidentale. Jusqu'à la fin de sa vie, poursuivant la même politique qu'il avait inaugurée avec Rosa Bonheur, il ne cessa d'acheter à l'atelier tout ou partie de la production de plusieurs artistes.

A Londres même, en trois décennies, Gambart s'était complètement inséré dans le milieu des "dealers" et des artistes. Il y comptait beaucoup d'amis, n'était pas trop en butte à la jalousie de ses confrères et son honnêteté n'avait jamais été contestée même par ses quelques ennemis. Il s'était fait une place de choix dans la considération du public, dédaignant non sans humour les remarques plus ou moins acerbes de certains peintres (dont G. Dante Rossetti) sur sa politique d'"achat à la production", un thème social avant la lettre.

Ainsi, alors que tant de choses devaient contribuer à fixer définitivement Gambart à Londres, on peut s'étonner de la décision, certes lentement mûrie, non seulement de céder sa maison d'édition, mais aussi de quitter cette ville au sein de laquelle il était de quelque façon devenu un homme célèbre. La mort prématurée en 1870 de son épouse, cependant devenue lointaine, rompit-elle le dernier lien d'hésitation qui le faisait balancer ? On ne le sait. Ce qui est certain c'est qu'avec l'âge et la fortune, Gambart était devenu très épris de vie mondaine, de faste et de réceptions. Annie la secondait admirablement bien à cet égard. Mais il était difficile à ce triple veuf de femmes mortes trop jeunes, de contracter sans ridicule un quatrième mariage qui eut inmanquablement donné carrière à des plaisanteries sinistres.

Il lui fallait maintenant changer son style de vie, chercher un cadre de vie digne de sa réputation, se faire connaître d'une nouvelle clientèle, et à ces fins dont il n'entrevoit que les prestiges et non les pièges, retrouver pour ses activités un théâtre qui fut moins compassé que l'Angleterre victorienne à laquelle il avait bien fallu que ce continental s'habitue.

D'autres motivations

Ceux qui approchaient occasionnellement Gambart admiraient sa bonne grâce vis-à-vis de ses invités, le tour ouvert de sa conversation, sa générosité; il eut facilement passé pour superficiel. Mais c'est perdre de vue que toute sa vie, Gambart joua le plus souvent son personnage. C'était au contraire un être extraordinairement réfléchi, ne laissant rien au hasard, un fin manoeuvrier qui tirait des plans de longue main. Certes, il y avait chez lui un fond de vanité parfois un peu naïve et il soignait admirablement sa publicité, sachant notamment comment intéresser les journalistes à sa gloire ou ébruiter les manifestations d'un mécénat dont les échos ne sont pas encore tus aujourd'hui. Certes encore, il vint obscurément en aide à beaucoup de demi-misères dans le milieu des artistes. Malgré quoi, il reste que la plupart des démarches du "dealer" et spécialement celles qui furent les plus fastueuses se couvrent en bonne partie et le plus souvent à longue portée, de préoccupations purement mercantiles.

Aussi est-il permis de se demander si les mobiles profonds qui poussèrent Gambart à prendre un ensemble de décisions aussi radicales sont vraiment ceux qu'il donna autour de lui. En effet, si l'on note à nouveau le coup d'oeil extraordinairement froid et lucide que le marchand projetait sur les gens et les événements de son temps dans le cadre modeste de sa profession, si l'on remarque en outre que très curieusement pour l'époque, Gambart ne fut jamais animé de sentiments "nationalistes" ou de clocher, ni pour l'Angleterre, ni pour la Belgique, ni pour la France, on peut penser que ce détachement et cette perspective internationale des problèmes de l'heure ont très probablement fait entrevoir à ce grand voyageur l'approche inéluctable de mutations où le commerce des tableaux et des gravures tels qu'il les pratiquait ne trouveraient pas leur compte.

Très intéressé par les nouvelles inventions et en usant largement (télégraphe, chemin de fer, machines nouvelles), Gambart fut particulièrement séduit par les premières applications de la photographie; il ne fut certes pas long à discerner que dans quelques années cette invention aurait définitivement tué l'art de la gravure considéré comme un moyen de diffusion de l'oeuvre picturale.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, Gambart avait dû vigoureusement faire judiciairement face à de nombreuses contrefaçons de ses gravures, exécutées sur le continent avec des moyens moins artistiques et moins coûteux, permettant de les offrir sur le marché à un prix notablement inférieur aux gravures originales.

Enfin si, spécialement en Angleterre, le style de peinture de l'époque victorienne n'annonçait encore à ce moment aucun déclin, toute une nouvelle école aux premiers succès significatifs se profilait à l'horizon. Dès avant 1870, il existait à Paris une "Ecole des Batignolles", mouvement impressionniste groupant des noms qui allaient devenir illustres, Manet, Cézanne, Degas, Pissaro, Fantin Latour, Renoir (4).

Gambart déclarait ouvertement ne pas vouloir s'intéresser à cette peinture, laissant ce goût avec un certain dédain à son enfant terrible de neveu, Deschamps. Au vrai, dans la magnifique collection de tableaux que révèle l'inventaire de la succession d'Ernest Gambart en 1902, on ne trouve pas le moindre tableau de style nouveau.

(4) Cfr J.P. Crespelle, "Utrillo" Paris 1970 et aussi du même "Modigliani". La vie débraillée et alcoolique de ces peintres (postérieurs à Gambart) et de maint de leurs prédécesseurs montmartrois, ne se compare pas avec celle des peintres anglais, chez lesquels même la demi-misère était discrète et digne et la bohème plus rare et alors plus sophistiquée. De même, il ne se rencontre pas à Londres "de dealer" quelle que fut sa petite classe, qui eût tenté d'obtenir un tableau pour deux litres de mauvais vin, comme des Shylock au petit pied le faisaient auprès des deux peintres maudits précités.



Ernest Gambart

D'aucuns ont reproché à l'oncle ce manque de discernement, mais c'est perdre de vue que Gambart, qui avait certainement vu clair, était exclusivement un marchand de tableaux. Non seulement il avait depuis longtemps investi de gros capitaux dans des oeuvres alors à la mode du jour et qu'il fallait vendre, mais les très importants revenus que continuait à lui assurer la vente des gravures qu'il avait éditées se fussent rapidement taris si le sujet même de ces oeuvres avait cessé de plaire au goût du jour.

Aussi, compte tenu de l'extraordinaire crédit dont jouissait Gambart sur le marché de Londres, ç'eut été de sa part une entreprise suicidaire que de se mettre à louer et lancer les productions de la nouvelle école impressionniste. Un marchand de tableaux se doit d'être impassible; il n'a d'autre goût que celui de sa clientèle, mais ce goût il peut dans une certaine mesure le diriger. Moins qu'un autre, Gambart n'y a manqué.

Ainsi, lorsque bientôt installé sur le continent, il aura débarqué sa prestigieuse collection de tableaux dont tous n'étaient pas à vendre, celle-ci va devenir prétexte à expositions à domicile, réceptions, visites : un merveilleux alibi pour entrer en contact avec les grands de ce monde, les têtes couronnées. Cette tenace et adroite publicité menée dans tous les milieux jusqu'à la fin du siècle, retardera certes le déclin de la peinture d'époque victorienne.

Gambart aimait-il la peinture comme l'apprécie un amateur éclairé ? Ce qui est certain c'est que son goût était infailliable pour discerner parmi les autres le tableau qui remporterait auprès du public les succès, la gloire ou le triomphe. Mais si ses jugements étaient irrécusables, ils n'étaient pas motivés et le marchand ne nous a laissé aucun écrit qui puisse le faire considérer comme un critique d'art. Mais comme beaucoup de collectionneurs ou de personnes qui par métier manient des choses précieuses, Gambart avait certainement le culte de l'objet; il aimait pour elle-même sa collection de tableaux et leur compagnie. De Nice à Spa, de Spa à Nice, il s'en faisait accompagner. C'était le reflet de sa vie qui le suivait, ainsi, non seulement pour la vente, mais pour l'admiration même platonique des invités nombreux qui défilaient dans ses fastueuses demeures.

C'est de la sorte que Gambart se sentait heureux, comme il se trouvait bien en tout pays où il pourrait recevoir, faire des relations, commercer, commander, être connu et apprécié. Ubi bene, ibi patria, telle était la devise non écrite du grand homme.

Fin de la Première partie

Jean de Walque
juillet 1976

(à suivre)

XXXXXXXXXXXX

La Carrière de Georges DOPAGNE
oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Présentant récemment l'exposition consacrée à la revue " J'Use ", nous avons mentionné les principaux titres des promoteurs et notamment ceux de Georges Dopagne. Deux de nos lectrices se sont fait un devoir de nous fournir des données complémentaires sur la carrière de notre concitoyen. Il s'agit d'une part de Madame Yvonne du Jacquier, écrivain et archiviste-conservateur honoraire du Musée Charlier à Bruxelles, et d'autre part de Madame C. Vienne-Micha, déléguée du Touring Club royal de Belgique et de Touring-Secours à Liège. Le présent articulet fait bénéficier nos lecteurs des informations ainsi reçues.

Comme conférencier, Georges Dopagne, à son décès, avait plus de trois mille conférences à son actif. Comme écrivain, il fut un poète et un nouvelliste de talent. Nous lui devons notamment une étude consacrée au romancier Maurice Gauchez ainsi qu'un travail intitulé " Tempête sur l'Ardenne " qui relate l'offensive von Rundstedt.

Notre compatriote était conservateur du Musée Camille Lemonnier, membre du comité directeur des Amitiés françaises et vice-président des Galas du Folklore wallon. Il assumait les responsabilités de rédacteur en chef de la revue " Vie touristique ". De secrétaire général, il était devenu président de l'Association des Ecrivains belges. Francophones et néerlandophones l'avaient choisi avec enthousiasme comme président de l'Union belge des journalistes et écrivains du Tourisme. Au moment de sa mort il était depuis plusieurs années vice-président de la Fédération internationale des journalistes et écrivains du Tourisme et il était proposé au poste de président de cet important groupement.

Vivant éloigné de Spa, Georges Dopagne restait très attaché sentimentalement à sa ville natale. Le désir exprimé par lui d'y reposer

après sa mort fut respecté. Quant à sa veuve, avant de mourir, elle légua à la Bibliothèque communale de Spa les milliers de livres patiemment rassemblés par son époux.

Nous sommes heureux d'avoir pu, grâce à nos aimables correspondantes, documenter mieux nos membres sur les multiples activités de Georges Dopagne.

Dr André Henrard.

oooooooooooo

En écho de notre exposition d'été...

Chaque année, un gros problème se pose au Comité de notre ASBL: choisir le thème de l'exposition d'été pour l'année prochaine. C'est le moment où l'on se retourne vers notre conservateur, I. Dethier... et s'il faut parfois attendre que le projet - qu'il adéjapressenti - mûrisse et s'exprime, c'est toujours une agréable surprise et, au fil des ans, chaque fois, un choix heureux bien que parfois difficile !

On a fait de la céramique à Spa à la fin du XIX^e siècle, notre Musée conserve pieusement quelques spécimens de cette production, peu ou mal connue de nos concitoyens. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce propos. Une exposition rétrospective de céramiques n'était donc pas insolite et la proposition d'un collectinieur privé d'organiser un jour une exposition sur ce thème avait peu à peu pris corps. Il fallait, bien entendu, préciser dans le temps et l'espace, le cadre de ce projet. Le titre lui-même suscitait quelques difficultés car le terme "céramique" même est généralement mal interprété alors qu'il englobe tout à la fois, la faïence, la porcelaine et le grès. Nous ne pouvions pas non plus envisager, dans le cadre limité de nos locaux, une rétrospcctive trop vaste, une esquisse de solution se dessina sur l'idée de centrer cette exposition sur le Pays de Liège, région correspodant plus ou moins à l'ancienne principauté de Liège mais cela excluait des productions proches fort répandues chez nous en leur temps. Une autre approche fut de se référer précisément aux fabrications en usage dans notre région.

Au fil des jours, et en fonction des collaborations offertes ou demandées, le thème se précisait et nous pensons que le choix final de présenter à nos membres et visiteurs des

" Aspects de la céramique au Pays mosan "

nous permettra de leur offrir une rétrospective intéressante et agréable de ces objets, utiles ou artistiques, aux formes et usages très variés que l'on pouvait rencontrer dans nos régions, et que l'on retrouve encore dans de nombreux foyers de chez nous.

X-X-X-X-X-X-X-X

Dans le cadre de cette exposition, nous publions ci-après trois articles sur les grès de Raeren d'une part et sur la fabrication céramique, encore récente, de Laroche-en-Ardenne, ainsi qu'un écho des essais faits à Spa.

Industrie céramique à Spa.

Michel Body avait voulu installer une industrie de céramique à Spa. Il se proposait de cuire différents objets moulés dans de la terre à pipes.

Ayant demandé à Monsieur Brodure (père - l'auteur du bouquet) comment il devait s'y prendre pour peindre notamment de petites fleurs sur les objets cuits, son interlocuteur lui conseilla d'utiliser de l'argile du pays spa-dois. Cependant, Body n'était pas de cet avis-là et s'obstina à se servir de terre étrangère ainsi que d'une femme qu'il faisait venir de Liège (modeleuse).

Pour prouver son point de vue, Brodure lança une sorte de défi à Body et il s'ensuivit une compétition que le Conseil communal de l'époque proposa de départager. D'où un concours qui fut organisé au Waux-Hall et duquel Brodure sortit vainqueur.

L'argile de Spa présente un inconvénient: à la cuisson des taches rouges apparaissent dans la masse; elles sont dues à la présence de fer et il faut les enlever par un travail supplémentaire.

La famille Brodure étant nombreuse, le père ne put consacrer les fonds qu'il eut été nécessaire de consacrer à cette entreprise. Et le tout se termina par une perte d'argent. L'affaire aurait dû pouvoir être lancée rationnellement pour donner des fruits.

D'après Brodure, Body ne doit pas avoir fait des pavés de céramique ainsi qu'on le supposait tout d'abord (à vérifier).

Mon interlocuteur me donna ensuite différents détails curieux sur la constitution du four utilisé par son père. (Maison, route de Creppe où habitait Robert Pottier).

D'après P. Lafagne: Histoire de Spa.

LA POTERIE DE GRES DE LA ROCHE-EN-ARDENNE

FABRIQUE HOFFMAN

La poterie de grès de La Roche-en Ardenne a été fondée par Henri Hoffman. Celui-ci, né à Ransbach (duché de Nassau) en 1798 avait résidé à Namur, puis à Bastogne où il était fabricant de tabac.

Avant de venir en Belgique, il avait travaillé dans des poteries de grès en Allemagne. Ayant eu connaissance qu'il existait près de La Roche des terres convenant à la fabrication de grès, il vint s'installer dans cette ville.

Son premier four fut construit en avril 1836 au faubourg de La Roche, au pied de la rue du Bon Dieu-de-Maka. En 1842, sa fabrique comportait trois fours qui étaient allumés alternativement. Elle occupait une vingtaine d'ouvriers, dont dix tourneurs, et fabriquait annuellement pour 30 à 35.000 francs de produits.

Après le décès d'Henri Hoffman, la fabrication fut continuée sous la direction de sa veuve Marie Lafarque, puis de son fils Pierre Hoffman.

Les produits consistaient en pots à beurre, barattes, cruches à genièvre, pots à tabac, terrines à lait et autres ustensiles, carreaux de pavement et tuyaux de grès.

La teinte de ces poteries après cuisson varie du gris au brun-jaune. Parfois, la terre est brune et grossière, mais on trouve aussi des produits d'une terre plus fine et plus blanche. Certaines pièces, en particulier les bouteilles à genièvre et les pots à tabac étaient simplement décorés à la roulette ou ornés d'appliques de terre découpées à la main ou moulées.

Le plus souvent, cependant, les poteries sont décorées de dessins exécutés au pinceau à l'aide d'oxyde de cobalt. Ces dessins, contrairement à ceux ornant les oeuvres fabriquées à une époque plus récente, ne sont jamais cernés d'un trait en creux. Après cuisson, l'oxyde de cobalt forme un émail d'un bleu vif. Sur beaucoup de pièces anciennes faites de terre grossière et rougeâtre, ce décor est de teinte presque noire.

Le travail de décoration des pots était confié à des femmes. Le décor traditionnel consiste le plus souvent en rinceaux de feuillage avec parfois un oiseau ou un cerf d'un dessin naïf. On ne connaît jusqu'à présent qu'une marque ronde imprimée en creux sur une baratte datée de 1854.

Les poteries portent près des anses un chiffre indiquant le nombre de comptes ou fractions de comptes. Le compte est un étalon traditionnel qui servait à calculer le salaire des tourneurs.

Les pièces les plus caractéristiques sont des pots rebondis à une anse et à goulot étroit appelés en wallon "baris" et des barattes d'une forme simple mais belle.

Leur décoration est souvent savoureuse et d'un intérêt folklorique indéniable : monogramme I H S, oiseaux, cerf ou rameaux aux volutes gracieuses.

On rencontre aussi des encriers originaux reproduisant les ruines du château de La Roche. La fabrique cessa sa fabrication vers 1878.

Il faut noter que deux potiers originaires de Niederselters, et qui avaient travaillé à La Roche lors des débuts de la fabrique Hoffman, quittèrent La Roche en 1840 et installèrent à Liège au lieu-dit "Les Six Maisons" une fabrique de cruchons de grès servant à l'expédition des eaux de Spa à l'étranger. Ces cruchons de terre rougeâtre portent en creux les marques

EAUX MINERALES

SPA

ROYAUME DE BELGIQUE

et J. KAMP

LIEGE

Plus tard, Maximilien Kamp installa à CHENEE une fabrique de tuyaux de grès.

Fabrique Kalb

Cette deuxième fabrique fut fondée en 1878 par Wilhelm Kalb, né en 1831, fils de Jacques Kalb, originaire également de Ransbach, qui avait travaillé à la fabrique Hoffman. Le four se trouvait rue de la Petite Rompré et existe toujours.

Les quatre fils de Wilhelm Kalb continuèrent la fabrication après la guerre de 1914-18, et en 1925 Jacques Kalb prit la direction de la firme.

Les produits provenant de cette fabrique sont de terre plus fine et ont un aspect plus bleuté et plus luisant que ceux de la fabrique Hoffman.

En 1934, Joseph Kalb, associé à son père commença à fabriquer, outre les pots à beurre et autres ustensiles traditionnels, des vases, tasses, services à café et articles de fantaisie destinés aux visiteurs de la petite ville ardennaise.



Grès de La Roche

Ces pièces tournées et ornées à la main, dont la décoration fait un usage fréquent du peigne striant le vase de lignes parallèles avec un motif de bleu de cobalt, étaient très demandées par les touristes.

Ceux-ci visitaient également la poterie et admiraient l'habileté des tourneurs qui, d'un bloc de terre informe, faisaient une amphore aux formes harmonieuses.

De même qu'à la fabrique Hoffman, la cuisson des grès se faisait par la méthode dite "grand feu", à une température allant jusqu'à 1400 degrés environ obtenue par la combustion de bois, ce qui nécessitait pour chaque cuisson environ 34 à 36 stères de bois.

À la fin de la cuisson, du gros sel est jeté dans le four par les bouches latérales du four. Ce sel forme avec la silice de la terre plastique un composé chimique vitrifié qui est la caractéristique du grès grand feu.

Cette fabrique de poterie, unique de ce genre en Belgique, a malheureusement cessé sa production en avril 1976, près de cent ans après sa fondation.

On ne peut que regretter la disparition de cette industrie, renommée à juste titre pour la beauté et la qualité de ses produits qui avaient valu à Joseph Kalb la dignité de lauréat du travail en Belgique.

L. Marquet

* * *

L'ARTISANAT DE LA POTERIE A RAEREN

La présence d'argile à différents endroits de la région de Raeren explique la naissance d'un artisanat de la poterie qui vit, dans les périodes fastes, cinquante potiers au travail. Les produits en furent exportés dans des pays éloignés : les transporteurs livraient jusqu'à Varsovie et à Vienne les fruits de l'industrie locale. Il est parfois difficile de distinguer les poteries de Raeren de celles du Westerwald, notamment celles réalisées au cours du 17^e siècle.

Bref historique

Il est certain que l'on cuisait des poteries à Raeren dès le 12^e siècle. Dès le début du 15^e siècle, on y confectionnait divers ustensiles de ménage et de cuisine : cruches, tasses, récipients pour provisions ou pour le traitement du lait.

Il s'agissait alors de pièces de forme gothique analogues à celles de Siegburg. Vers 1500, les formes s'enrichissent : cruches à visages incorporés ou modelés ou encore cruches ornées d'un joueur de cornemuse. Pour les vendre aux fêtes de paroisses ou lors du mardi-gras, on met dans le commerce de petites flûtes ornées d'une tête de fou de petites cruches à couvercle en forme de hibou. On produit aussi une quantité considérable de récipients à boissons ainsi que de petites cruches qui, remplies d'eau et accrochées à la quenouille, permettent à la fileuse de s'humecter les doigts. Vers le milieu du 16^e siècle, la variété des formes s'amplifie encore. Au lieu des cruches à visages on voit confectionner les cruches à l'homme barbu, qui portent au col un masque pourvu d'une barbe. La production artistique de cette époque manque néanmoins de caractère artistique et d'originalité : on imite notamment de façon maladroite des cruches ornées de feuillage faites à Cologne.

La situation se modifie vers 1560 lorsqu'apparaît le potier Jan Emens Mennicken. L'oeuvre de ce maître la plus ancienne que nous connaissions est une pièce ornée de l'histoire du pauvre Lazare : ce n'est encore qu'une version améliorée d'une cruche de Cologne-Frechen. Par la suite Jan Emens s'inspira, dans le choix des décors, de la production de Siegburg pour enfin, vers 1570, se manifester en artiste absolument autonome. C'est à lui et à l'impulsion qu'il donna que nous devons les cruches ornées de la danse des paysans, de l'histoire de la chaste Suzanne et de beaucoup d'autres motifs. Raeren est devenu autonome et entre dans une période brillante. Le style de Jan Emens fait école : il est copié par d'autres artistes plus ou moins habiles. Sur le plan de la conception des formes, il compte un égal en Balden Mennicken, dont le fils dirigera un atelier très productif.

Tandis que jusque là on fabriquait seulement des ustensiles bruns ou gris glacés au sel, les artisans utilisent en 1583 au plus tard du cobalt, qui donne aux récipients produits une glaçure d'un bleu lumineux. Plus tard viendra s'adjoindre le manganèse qui donnera un rouge-violet flamboyant.

Aux frises produites à l'aide de matrices et ensuite appliquées, les maîtres potiers de cette époque préfèrent les ornements estampés ou gravés, de même que les ornements sculptés. Aux environs de 1600, la poterie de Raeren atteint son apogée.

Si la floraison de la céramique d'art de Raeren fut rapide, son effacement le fut tout autant.

Une cruche datée de 1625 montrant un gros canon installé sur un four de potier fait pressentir une destruction par fait de guerre au cours l'année mentionnée. L'année de la décadence décisive est pourtant 1638, époque où les espagnols mirent le siège devant Aix-la-Chapelle.

Toutefois, si par la suite nous ne connaissons plus d'objets significatifs sur le plan artistique provenant de Raeren, cela ne veut pas dire que les maîtres-potiers cessèrent d'y manifester un savoir-faire professionnel remarquable. Ils y fabriquèrent encore des cruches de forme très élégante avec glaçure au cobalt et au manganèse et aussi, au 18^e siècle, des cruches-cylindres, ancêtres de nos pots à bière. Ces cruches étaient ornées de motifs sculptés très jolis.

La concurrence croissante de la porcelaine et de la faïence, ainsi que d'autres difficultés d'ordre économique, amenèrent vers le milieu du 19^e siècle l'extinction du dernier four. Un essai entrepris vers 1883 par Hubert Schiffer afin de rendre vie à la fabrication de cruches artistiques échoua sur le plan économique.

Le Rayonnement

Les potiers de Raeren ont fourni toute l'Europe du nord. Au début du 16^e siècle, leurs activités étaient telles qu'ils pouvaient concurrencer avec succès les céramiques de Siegburg et de Cologne, qui dominaient le marché. On en trouve la preuve dans les traces d'ustensiles ménagers simples originaires de Raeren qui ont été trouvés à la côte belge, à la côte néerlandaise et plus loin en Angleterre du sud-est. A une époque plus récente, les exportations de Raeren atteignirent l'Irlande, l'Allemagne du nord et les pays scandinaves jusqu'à l'Esthonie. Vers le sud, les poteries se vendirent à Nuremberg et dans le sud du duché de Luxembourg. Vers l'est, les exportations ne dépassèrent guère Cologne la bien pourvue, car dans cette zone là concurrence bénéficiait de transports moins longs et pouvait dès lors fournir à meilleur prix. Dantzig fut également un client important.

Le transport ne se faisait pas seulement par voie de terre, mais aussi par des bateaux qui descendaient le Rhin. Conformément au règlement des corporations, les marchandises défectueuses devaient être détruites : seuls les objets impeccables étaient mis sur le marché.

Origine et motifs des frises

Suivant en cela l'exemple des potiers rhénans, les maîtres de Raeren avaient l'habitude d'orner leurs cruches. Ils procédaient par application de médaillons, d'armoiries ou de frises portant des motifs profanes bibliques ou antiques préparés. Les potiers sculptaient, du moins certains d'entre eux, les matrices nécessaires à cette fin. Ils dépendaient du goût de leur époque dans le choix de la décoration et dans l'exécution des motifs. Il faut remarquer que parfois le sculpteur de matrice taillait les formes à l'endroit, de manière que l'impression positive obtenue était inversée.

Concernant le plus significatif des maîtres de Raeren, Jan Emens Mennicken, il est démontré qu'il a utilisé comme modèles pour ses frises des gravures sur cuivre de différents artistes connus. Des recueils de gravures ornementales ont également été à l'origine de décors de Raeren. Parmi ceux-ci citons en premier lieu les danses de paysans, ensuite l'histoire de la chaste Suzanne, la frise représentant le combat des Lapithes et des Centaures, un groupe de cavaliers, les dieux antiques de la semaine ou la Nativité. A partir de 1602, les artistes utilisèrent souvent l'effigie des sept électeurs du Saint-Empire.

Le motif le plus célèbre, celui des danses paysannes, fut inspiré par une série de gravures sur bois dues au dessinateur de Nuremberg Hans Sebald Beham (1500 - 1550). On y voit un cortège de noces avec des couples occupés à danser et pour qui jouent un cornemuseur et un joueur de flûte. Cette cruche existe en de nombreuses variantes, les danseurs formant parfois une frise continue, les couples au contraire étant parfois séparés par des arcades. Des sentences souvent comiques, en bas allemand ou en flamand, accompagnent la scène. Les figures représentées sont celles de l'"allemande". Il s'agit d'une danse caractérisée par une certaine indépendance des couples, par toutes sortes de sauts, de voltes et de mouvements animés des bras.

La fête annuelle de la corporation des potiers devait coïncider avec la fête paroissiale. Les potiers revêtaient à cette occasion leurs habits de gala, avec chapeau à plumes et épée. Le curé de la paroisse ouvrait le bal ou du moins y participait, ainsi qu'il ressort d'inscriptions sur les pots.

Ces cruches ornées de danses paysannes sont particulièrement appréciées des collectionneurs.

La cuisson

Les pièces tournées sur le disque entraîné par la roue du tour, pourvues d'anses et ornées de motifs en relief appliqués, gravés ou estampés, étaient cuites dans des fours horizontaux de quelque dix mètres de longueur. Partant de l'orifice du fourneau deux canaux à feu traversaient le soubassement du four et venaient s'aboucher à une courte cheminée. Leur paroi, de distance en distance, était interrompue par des fentes qui conduisaient la chaleur dans la chambre de cuisson sus-jacente, elle-même couronnée d'une coupole. C'est là que se trouvait le lot de matériel à cuire qui comptait parfois deux mille pièces. Le potier prenait soin de placer à la partie inférieure, là où la chaleur serait la plus forte, des pièces d'une argile difficile à fondre et qui pourraient ainsi résister à la charge des objets empilés sur elles. La température de cuisson nécessaire à la fusion de l'argile était de quelque 1.250 degrés. La glaçure était due au sel de cuisine incorporé à la pâte, le sodium se liant à chaud aux silicates de l'argile. La couleur grise ou brune de la pièce dépendait de la teneur naturelle en fer de l'argile utilisée : le potier pouvait l'accentuer ou la réduire en réglant l'arrivée de l'air dans le four.

N.B. C'est depuis 1870 seulement que des chercheurs s'intéressent aux cruches artistiques de Raeren, constituent des collections et explorent les fosses à rebuts.

(texte extrait et traduit par André Henrard de la brochure "Das Raerener Töpfer Handwerk" par le Dr O.E. Mayer et coll. publication de la "Gesellschaft zur Förderung des Töpferei-Museums Raeren, Août 1966, Raeren, 21 x 24 cm. 22 pages).

Où l'on reparle de la " VIA MANSUERISCA ".

Nos lecteurs se souviennent certainement de l'un de nos clichés paru dans notre précédent bulletin, celui qui illustre l'évocation de l'action du groupe J'OSE, notamment en 1934 à propos de la découverte de l'existence d'une voie romaine dans les Hautes Fagnes (Via Mansuerisca). (Voir à ce propos la troisième photo de l'illustration après la page 8 du bulletin de mars ainsi que le compte-rendu des séances d'animation dans le présent bulletin).

Notre vice-président, Monsieur G.E. Jacob, nous communique certaines précisions dont nous extrayons les notes ci-dessous.

Sur le cliché, outre les noms déjà cités, il y a lieu de signaler un groupe que l'on aperçoit sur la droite, entourant le doyen de Malmédy, l'abbé Scheffen (le chef couvert d'un chapeau boule et en tenue de cfrgyman); dans ce groupe le président du " Bezirk " et des membres du conseil de régence d'Aix-la-Chapelle.

En me montrant ce groupe, nous dit G.E. Jacob, l'abbé Bastin me glissa à mi-voix: " Ah ceux-là, s'ils pouvaient me tenir!". En effet, l'abbé Bastin, vaillant irrédentiste malmédien, en face de la prise du pouvoir par Hitler et les nazis en Allemagne, savait d'avance le sort qui lui serait réservé si ceux-ci réoccupaient Malmédy. En 1939, il se refusait à une intervention chirurgicale qui lui aurait prolongé la vie...et il évita ainsi le sort d'un autre malmédien, Henri Bragard (beau-père du colonel Salpeteur), cet autre irrédentiste notoire qui fut arrêté à Spa en 1943 et déporté au camp de Sachsenhausen-Oranienburg où il devait décéder.

Sur le même cliché, tout à fait à droite, on peut voir un autre personnage, le major Gilliaert, qui, à cette époque, commandait le 2^{me} bataillon du 2^{me} régiment cyclistes (Etat-Major et 1^{er} bataillon à Eupen). Promu colonel en 1948, il fut ensuite appelé au commandement de la Force publique au Congo belge avec le grade de lieutenant-général; il assumait ses fonctions jusqu'en 1954; en 1960, le président du Zaïre, le général Mbutu lui conféra l'ordre du léopard, au cours d'une prise d'armes à Kinshasa. Il est décédé à Ixelles en mai 1973.

Nous remercions Monsieur G.E. Jacob de ce complément d'information sur des aspects de cet événement: les fouilles de la Via Mansuerisca qui, en 1934, suscitèrent des articles nombreux dans plusieurs journaux mais qui, dans une certaine mesure, peut apparaître comme l'écho de l'enthousiasme du groupe J'OSE et de P. Lafagne en particulier pour cette découverte à laquelle les Cahiers ardennais voulurent donner tout le retentissement possible en organisant cette randonnée en Fagnes, où se rencontrèrent des personnalités qui, à des titres divers, ont témoigné de leur intérêt pour ces travaux (sans lendemain hélas!).

R.M.

Franchimontois en Allemagne au XVIIème siècle

"Nous les mayeur et eschevins de la Court et Justice de Spa au quartier de Franchimont soub le pays et evesché de Liège. A tous ceux qui ces présentes nos lettres veront ou lire oront salut. Scavoir faisons que ce jourd'hui sont personnellement par devant nous comparus en propre personne Jean fils Jean Floyon, Wilhem le Wasson et Henri fils Nicolas Nicolet tous natifs au dit Spa. Lesquels nous ont remontré comment ils se seroient loués à Sr Jean Mariotte, maistre de forge, bourgeois de Liège à effect daller à lieu de Montabaur en Allemagne ou il at ses forges, fourneaux et usines de fer pour illecque avec des harnaz de boeufs au dit Mariotte leur maitre appartenant charier et voiturer les matériaux nécessaires aux dites forges et fourneaux du dit sr. Mariotte et comme ils leur est nécessaire d'emmener avec eulx six paires de boeufs pour estant illecque armés les eux employés au dict charriage. Lesquels six paires de boeufs juré les dits trois comparants sur leur serment pour ce solennellement presté et par devant nous ont certifié et attesté estre appartenant au dit Mariotte leur maistre et par iceluy achepté a effet de les mener au dict lieu de Montabaur et illecque s'en servir a l'endroit de ses dites usines et non pas pour en faire traffic de marchandises, requérant sur le premis nos lettres d'attestation et passeport. Ensuytte de quoy veillant eux et aultre le requérant administré justice après nous avoir sur le prémiss délibéré et promis outre ce encore plus ample information. Certifions et attestons que les dites six paires de boeufs conduites par les dits trois comaparants estre appartenant au dit Sr Mariotte leur maistre lesquels il envoie par iceux qu dit lieu de Montabaur pour illecque les employer comme dessus. Suppliant partant à tous officiers de quelle qualité et condition ils soyent de laiser les dits Jean, Wilhelm et Henri avec ledites six paires de boeufs librement passer et repasser sans leur permettre estre faict aucun desturbier ni empeschement, mais au contraire toute assistance et secours favorables. ... Donne au dit Spa soub les signatures dhonneste Giele le Loup et Alexandre Storheau nos confrère eschevins par l'absence de nostre greffier ce quinsième jour de maye mille six cent quarante trois".

Telle est cette pièce assez anodine qui va nous permettre certains développements.

Laissons donc nos six paires de boeufs et leurs gardiens cheminer par monts et par vaux à travers l'Éifel, se dirigeant vers le Westerwald et penchons-nous sur ce texte d'archives et sur d'autres.

Nous voyons que nos trois Spadois étaient au service de Jean Mariotte, personnage très important qui mérite quelques explications.

D'origine liégeoise, Jean Mariotte avait un sens aigu des affaires.

En 1624, il se rendait aux foires très renommées de la ville de Francfort. Quelque dix ans plus tard, il était en rapport avec Servais Pick, marchand établi dans cette même ville et avec Daniel Van Lierde qui avait ses activités à Vienne, en Autriche.

C'est sans doute au cours de ses pérégrinations en Allemagne que Jean Mariotte se rendit compte des possibilités qu'offrait le Westerwald dont les ressources minérales étaient plus riches et les débouchés plus nombreux que le pays de Liège.

Aussi en 1639, il obtint du prince Philippe-Christophe de Trèves une première concession pour l'extraction des mines de Montabaur et des environs et pour l'érection d'un haut fourneau.

Nous ne suivrons pas ce grand industriel dans ses diverses activités sidérurgiques mais il y a un point sur lequel nous devons insister - et c'est ce qui nous intéresse le plus - c'est qu'il employa dans ses diverses forges et usines des ouvriers d'origine wallonne et par le fait même des franchimontois. Un certain nombre d'entre eux s'établirent en Allemagne et y ont fait souche. Jean Mariotte mourut en 1667.

Il avait épousé vers 1625 Jeanne de Tornaco et eut à la suite de ce mariage dix enfants; la descendance était donc bien assurée.

Parmi les mineurs, charbonniers, chargeurs et fondeurs, citons en 1651, à l'usine d'Aremberg, Mathieu Crahay de Spa, et son fils Hubert le Grand Henri, Jean Toussaint de Sart; Jaspar Pater d'Arbespine (ces noms sont encore cités en 1655, en 1656); en 1662, Jean Hurllet et 9 autres "charrons à boeufs", de Spa, furent engagés comme martilleurs, toujours à la forge d'Aremberg; en 1655, Antoine Bietmé, de Spa; Pierre Lempereur, de Sart; en 1660, André le Wasson, de Creppe; en 1666, Jaspar Boniver, de Royompré; en 1686, Henri le Boudron de Sart; Jacob le sauvage de Tiège; en qualité d'affineurs en 1651, Henri Ogy, de Spa; en 1656, Jean Gillet Toussaint, de Spa; en 1660, Gerlaxhe, Gilles de Polleur; en qualité de platineur à l'usine Mariotte à Stromberg, Bertrand Olivier, de Juslenville.

Mais à côté de ces personnes dont la profession est bien spécifiée, il y en eut d'autres qui travaillaient dans une autre usine appartenant aux Mariotte et qui était située à Nievern non loin de Coblenz. Il y avait là des Bertrand, des Bonnevier (Boniver) des Collette, des Hürleth (Hurlét), des Missong (Misson).

Il y avait également une famille de Jalhay qui s'était installée en Allemangen et qui s'appelait le Gaigneur.

Ainsi donc, une simple feuille extraite des archives, nous a permis de remuer bien des souvenirs et bien des noms. Peut-être qu'un jour, nous évoquerons les noms de personnes qui se sont établies dans d'autres contrées que celles de notre beau pays de Franchimont, mais cela sera ... pour une autre fois.

P. Den Dooven

Documentation : Cour de Justice de Spa aux archives de l'Etat à Liège
fardé 77 Records et Attestations; Jean Yernaux "La Métallurgie
liégeoise et son expansion au XVIIème siècle", Marcel Bergé;
Nassauische Annalen 1956, etc.

Echos de nos conférences

Le 25 novembre 1976 - le temps passe - nos membres avaient l'occasion d'entendre Mr Hotterbeex leur détailler les arcanes de la justice ou cette période de la fin de l'Ancien Régime, dans notre "bonne" Principauté de Liège. Cette conférence qu'il intitulait "La liberté et la joie à Spa, s'inscrivait dans le cadre plus large des événements qui se déroulèrent chez nous lorsque plusieurs tenanciers tentèrent d'obtenir le monopole des jeux, événements dont les rebondissements judiciaires peuvent s'inscrire dans les prémices de la Révolution liégeoise.

Le conférencier a bien voulu nous donner une partie de cette causerie, extrait dans lequel il détaille avec succès les aspects de la justice de cette époque.

La chicane au travail

De nos jours, la justice se déroule suivant un rythme lent et solennel qui échappe très rapidement aux principaux intéressés. Seule, une presse à sensations donne, de temps à autre, quelques palpitations aux amateurs.

La naissance et la multiplication du roman policier doit probablement être imputée à cette absence de rebondissements. L'action se réfugie dans les livres.

En 1785, rien de pareil. Les principaux auteurs d'une action judiciaire : accusés, accusateurs, avocats et juges se tendent jour et nuit des pièges. Point n'est besoin de roman, la réalité dépasse la fiction !

Le six septembre 1785, Jean-Joseph Bovy fait déposer par son représentant De Lyon une supplique au Greffe du tribunal des Vingt-Deux. Il y dénonce un ouvrage intitulé "Griefs ultérieurs et ajout servis par le Procureur-Général de Fréron et son Adjudant de Heptia". Les articles 65 et suivants soulèvent son ire et il demande au tribunal de réprimer pareil excès : il y a du Salut de la Patrie, souligne-t-il.

Dans l'après-midi, les Vingt-Deux prennent connaissance du document et le remettent à leur procureur fiscal pour suite.

Le lendemain après-midi, soit le sept septembre, le tribunal rend un mandement à l'encontre de l'avocat Warnant et du prélocuteur Berthonnier.

Dès l'abord, le tribunal attaque les deux intimés en leur rappelant que leur qualité respective d'avocat et de prélocuteur leur enlève toute excuse quant aux manquements qui leur sont reprochés. Il les accuse de ne pas avoir su se contenir dans le respect dû aux juges et d'avoir répondu des injures atroces contre l'honneur de leur Corps en insinuant notamment que J.J. Bovy aurait jeté de la poussière aux yeux du dit tribunal. Il ajoute des formules très vives telles que "en nous faisant un sanglant reproche" reproche que vous nous adressez par une suite méchante" pour assouvir votre passion dominante et répréhensible d'injurier des Juges respectables". Il termine ce mandement polémique en intimant à Warnant et Berthonnier d'avoir à "racler, biffer et désister au futur de pareilles et semblables emprises".

Le nommé Winants, Chambellan et Huissier des Vingt-Deux, signifie copie de ce mandement le même jour à six heures quart au domicile de Berthonnier (en main de son épouse) et à six heures et demie au domicile de Warnant (en main de sa servante).

Le même jour, à neuf heures du soir, le Bailli Jacques (Syndic et Procureur fiscal des Vingt-Deux dont le rôle est de veiller à l'exécution des mandements) estime que l'attente est suffisante et sollicite un deuxième mandement.

Cette demande est ratifiée au tribunal qui, sur le champ, prend un deuxième mandement, très bref, dans lequel il assigne les deux accusés à comparaître "pour accomplir entièrement notre dit premier mandement et pour à votre désobéissance allégée".

Le huissier reprend la route et intime la copie de ce second mandement en main propre à Warnant et Berthonnier à neuf heures quart du soir.

A neuf heures et demie, Warnant se précipite au greffe du tribunal et y dépose une soumission et constitution. Il déclare n'avoir en aucune intention d'injurier les dits Seigneurs des Vingt-Deux et qu'il n'a pas écrit "certaines expressions et périodes rappellées ... à dessein de faire la moindre peine aux dits Seigneurs". Il se prête donc volontiers à les racler ou biffer. Sur la foi de quoi, il demande aux Vingt-Deux de se désister de l'action intentée contre lui. A la même heure, Berthonnier dépose lui aussi un texte dans lequel apparaît une excuse que nous rencontrerons souvent : "nous a déclaré qu'étant à Spa pour affaires très urgentes". Pour le reste, nous y trouvons la même attitude que chez Warnant.

A dix heures et demie du soir, le Syndic Jacques communique les pièces au tribunal et demande une assemblée pour le lendemain à huit heures.

Le huit septembre à huit heures du matin, Berthonnier dépose une supplique. Il y déclare qu'il n'a pas lu le texte que le tribunal lui appose car celui-ci a été ex-copié et collationné par ses clercs pendant qu'il prêtait ses soins au rétablissement du calme et de l'ordre à Spa. Il désapprouve donc ces écrits.

Dès neuf heures et demie, le tribunal accueille les soumissions et ordonne aux accusés de biffer et racler les passages incriminés. Cette opération se déroule même jour après-midi, probablement vers trois heures.

Le lendemain, à huit heures du matin, Warnant et Berthonnier introduisent une supplique demandant une attestation de l'exécution du jugement et une remise des amendes. Sur production de cette supplique et d'une attestation du greffier, le syndic convoque à deux heures de l'après-midi une séance pour six heures du soir.

A sept heures du même jour le tribunal prend un décret condamnant Warnant à une amende de deux légaux et Berthonnier à un légal. A sept heures et demie du soir, il rend un décret accordant la rémission des dites amendes et publie le texte avec les passages raclés.

Ce premier acte, du six au neuf septembre, se termine donc à la satisfaction de Bovy et des Vingt-Deux.

L'entracte est bref et le 20 septembre à huit heures du matin, Bovy dépose une nouvelle supplique devant les révisseurs des Vingt-Deux. Il dénonce le caractère partial de l'intervention du Chancelier du Prince Evêque dans l'affaire qui l'oppose à Fréron et Heptia. Il demande donc au tribunal de récuser ce chancelier. A dix heures moins quart du même jour, Berthonnier dépose une supplique au nom de la partie appelante. Il conteste que ce dernier ait intérêt à défendre Fréron et Heptia. Il persiste donc à déclarer non-fondée la demande de récusation.

Immédiatement, cette réponse est communiquée à Bovy par le greffe du tribunal.

Celui-ci demande au tribunal de se prononcer sur ce qu'il considère toujours comme une atteinte et une violence envers les lois du pays.

Il met directement en cause Berthonnier, suite à son intervention du matin.

A onze heures du matin, Bovy se constitue partie devant le greffe et à onze heures et demie, le tribunal demande aux parties de faire parvenir leur point de vue sur la plainte.

Entre temps, le Grand Chancelier, comprenant que l'affaire tournait mal, s'est "déporté pour autant qu'il en est en lui de la connaissance de la cause".

Nous retrouvons donc face à face Bovy et Berthonnier, représentant Fréron et Heptia.

Berthonnier reprend donc l'attaque et argue du fait qu'il ne disposait que d'un délai de douze heures avant que ne soit postulé un décret alors qu'il faut sept heures pour aller à Spa et sept pour en revenir. Nous voyons donc repoindre cette excuse que Berthonnier utilise fréquemment. En conséquence, il se constitue partie et à midi dépose sa supplique.

Le même jour à trois heures de l'après-midi Berthonnier tient une conférence et expédie hors-rôle des conclusions à l'intention des Réviseurs des Seigneurs Vingt-Deux. Il y prend vivement à partie J.J. Bovy, lui reprochant entre autre sa hâte et son acharnement. Il défend le Chancelier, qui depuis le matin n'en demande pas tant, et il insinue qu'en poussant le raisonnement de Bovy jusqu'au bout, tous les Conseillers privés sont suspects. Il demande en conclusion que Bovy soit débouté.

A quatre heures quart, une seconde conférence a eu lieu et Liben, l'avocat de Bovy, demande que les Appelants et leur Supplique soient considérés comme "fugitifs et impertinents".

A quatre heures et demie, Berthonnier confirme qu'il n'a rien à ajouter et à quatre heures trois quarts, il est ordonné que le décret soit purifié endéans l'heure. L'huissier Leduc intime le décret à Bovy et Liben.

A six heures et demie du soir, après une conférence entre avocats, Berthonnier demande ratification, ce qu'à sept heures du soir, l'huissier Legros intime à Liben.

Le 21 septembre, à neuf heures et demie du soir, Liben ratifie la formulation de la cause et Berthonnier donne son accord et à 9 Hr 45, les pièces du procès sont rassemblées avec un délai d'appel d'une heure. Le même jour, à onze heures et demie, la sentence est prononcée : les causes de récusations du Chancelier sont admises et la partie appelante est condamnée aux frais. Les citations se font à quatre heures trois quarts de l'après-midi.

A la même heure, une sentence déboute l'appel de Fréron envers Bovy et condamne le premier aux dépens.

Un décret, rendu à dix heures du soir, ordonne à la partie intimée de répondre dans la forme demandée. Ce dernier jugement clôt le deuxième acte qui ajoute une seconde victoire à l'actif de Bovy.

L'entracte est aussi bref que le précédent et, les deux parties ayant repris du souffle, la troisième phase s'engage le huit octobre. Le 8 octobre 1785, notre ami J.J. BOVY dépose une nouvelle supplique contre Fréron et Heptia. Le dix vers cinq heures et quart, le tribunal des XXII ordonne d'intimer la supplique à Fréron et son compère dans un délai de huit heures. Le onze octobre à quatre heures du matin, le sergent Hopa remplit son office auprès de Heptia à Spa et un dénommé Wibrin en a fait de même pendant la nuit auprès de Fréron.

Voici la copie intégrale de la déposition de ce messager; à elle seule, elle permet de reconstituer la scène :

Le 11 octobre 1785, aux 5 heures et demie du matin, témoigna Wibrin, Sergent, ayant reçu douze florins pour voyage et exploit spécial de nuit; item 25 pattars pour un flambeau qu'il a dû prendre attendu l'obscurité; item 7 efcalsins pour un guide qu'il a dû prendre à portée de Huy, pour le mener à Huy et ensuite à Baffoha, et pour dépenses; ensemble 16 florins 15 fous qu'il a reçus de notre Actuaire, avoir intimé copie authentique de la présente Supplique avec l'Apostille et la Piece y vantée, à Monfieur de Fréron, Procureur-Général, ens mains propres à sa maifon à Baffoha.

Signé J.C. WIBRIN

Et la danse recommence ! Le même jour à seize heures trente le tribunal ordonne à Fréron et Heptia de purifier l'ordonnance dans les huit heures. Ce nouvel ordre est intimé à Heptia à onze heures du soir. Le douze octobre, le tribunal constate l'absence des intéressés et leur donne un dernier délai de huit heures sous peine de bannissement. Cela se passe à neuf heures trente du matin pour Heptia et à quinze heures trente pour Fréron. Le même jour, à seize heures, Berthommier, le défenseur de Fréron et Heptia, dépose une supplique de défense. A seize heures trente, le tribunal donne à l'avocat de Bovy un délai de quatre heures pour répondre. A dix-huit heures, celui-ci dépose une réponse. A dix-huit heures trente, le tribunal décide de faire comparaître Fréron et Heptia devant lui à dix heures du soir. Cela leur est intimé à dix-neuf heures quart. Ce deux octobre, à dix heures du soir, pour Fréron, et à onze heures pour Heptia a lieu le grand parjure. En effet, l'un et l'autre déposent sous serment qu'ils n'ont entrepris aucun recours contre la justice du Pays de Liège auprès du tribunal impérial de Wetzlaer alors que quelques mois plus tard, la vérité éclatera.

Je m'en voudrais de déflorer cette extraordinaire va-et-vient judiciaire par des commentaires superflus mais je suggère au lecteur dont la tête n'a pas trop vacillé tout au long de cette histoire de faire la comparaison entre cette fougue judiciaire de jadis et l'actuelle lenteur de notre justice !

Marcel HOTTERBEEEX

Extrait de la conférence intitulée "La liberté et les jeux à Spa"
le 25 novembre 1976.

HISTOIRE DE LA SOURCE DITE "PRINCE DE CONDE"

C'était au temps héroïque de Jacques-Joseph SERVAIS (1803-1872) qui a laissé dans notre histoire locale l'empreinte d'un homme de bien et d'un grand réalisateur. Ancien professeur de dessin et de peinture, il avait donné des leçons de dessin aux princesses d'Orange, puis, aux princesses d'Orléans. A la mort de sa soeur, avec laquelle il résidait à Paris, il revint à Spa où il se consacra tout de suite à la chose publique. Conseiller communal puis échevin, il devint conseiller provincial et bourgmestre de Spa en 1862; il succédait au comte de Cornelissen et en plein accord avec celui-ci.

Il resta bourgmestre jusqu'au mois de février 1870, date à laquelle il renonça à sa mission, submergé qu'il se trouvait sous la violence d'une opposition aveugle. D'importantes réalisations restent inscrites à son actif, nous les citerons en fin de la présente étude. La personnalité de Servais marqua fortement ces années agitées où la source du Pouhon Pierre-le-Grand était l'objet de divers jugements par devant les tribunaux de Verviers.

Pour l'étranger, le nom de POUHON voulait dire eau de Spa, car il ne connaissait rien d'autre. C'est dire l'importance qu'il revêtait sur le plan de la publicité. Pour Spa, il était acquis que seule l'eau minérale ferrugineuse de la source Pierre-le-Grand était exportable et qu'elle seule pouvait valablement porter le nom de Pouhon sur les marchés extérieurs.

L'eau des autres sources avait une composition différente, notamment en soufre, ce qui rendait leur conservation plus délicate. Par ailleurs, les moyens de transport dont on disposait à cette époque ne permettaient pas d'entreprendre de manière rentable le puisage aux sources situées loin du centre de la ville.

Dans l'optique générale, le tableau était le suivant : eaux de Spa = Pouhon = source Pierre-le-Grand. Les autres sources restaient néanmoins comprises dans celles dites "de Spa", mais elles ne venaient rien ajouter au volume exportable. C'est probablement pour cette raison qu'elles furent toujours négligées par les divers concessionnaires.

Suivant un processus psychologique qui n'était pas nouveau et qui restait fidèle à lui-même, des intrigues se nouaient et des actions souterraines - dans le vrai sens du terme - étaient menées autour du "pétrole" de l'époque, c'est-à-dire l'eau de la source centrale de Spa, de celle, précisément, que tout le monde appelait LE POUHON. On découvrait aussi que des "fuites" donnaient lieu à des exportations audacieuses vers la France. C'est d'ailleurs ce qui avait tout d'abord découragé la firme Lecocq Maréchal dont le précédent bail d'exportation avait été la cause d'ennuis de tous genres.

Dans les archives du Fonds Body, nous avons notamment trouvé une lettre datée du 9 mai 1863 par laquelle Lecocq-Maréchal écrivait ceci : "Les contrariétés de toute nature, à l'occasion de mon bail d'exportation des eaux minérales de Spa, m'avaient amené à renoncer; toutefois, ma retraite aurait pu favoriser l'avènement de personnes en lutte avec l'Administration communale". Il était disposé à revenir sur sa décision, moyennant certaines conditions. Il fallait, par exemple, que l'adjudication comportât le monopole exclusif de l'exploitation de toutes les sources qui "appartenaient à ma Commune".

Ces derniers mots que nous soulignons doivent être bien notés car, ils allaient prendre une importance considérable en donnant à des "outsiders" l'idée maléfique de faire naître des sources privées. C'est là que se trouve l'explication et, somme toute, la justification de la mise à jour de la source "PRINCE DE CONDE", c'est là aussi l'origine d'un réseau de complications économiques, administratives et même judiciaires dont nous pouvons difficilement nous faire une idée exacte en notre fin du XXe siècle.

Au mois de septembre de cette même année 1863 entrerait en lice un Français nommé Bernard CAZAUX, négociant en eaux minérales, demeurant à Laruns (Basses-Pyrénées), résidant à Paris. Il avait délégué ses pouvoirs à François DUCHARME auquel il confiait tous ses droits commerciaux. Le 3 septembre 1863, Cazeaux écrivait à Mr. SERVAIS, bourgmestre de Spa : "Nous avons l'honneur de vous adresser ci-incluse, la requête pour obtenir le monopole, rectifiée dans le sens que vous avez bien voulu nous indiquer". Ici, il y a un "trou", car, cette lettre n'a jamais été retrouvée.

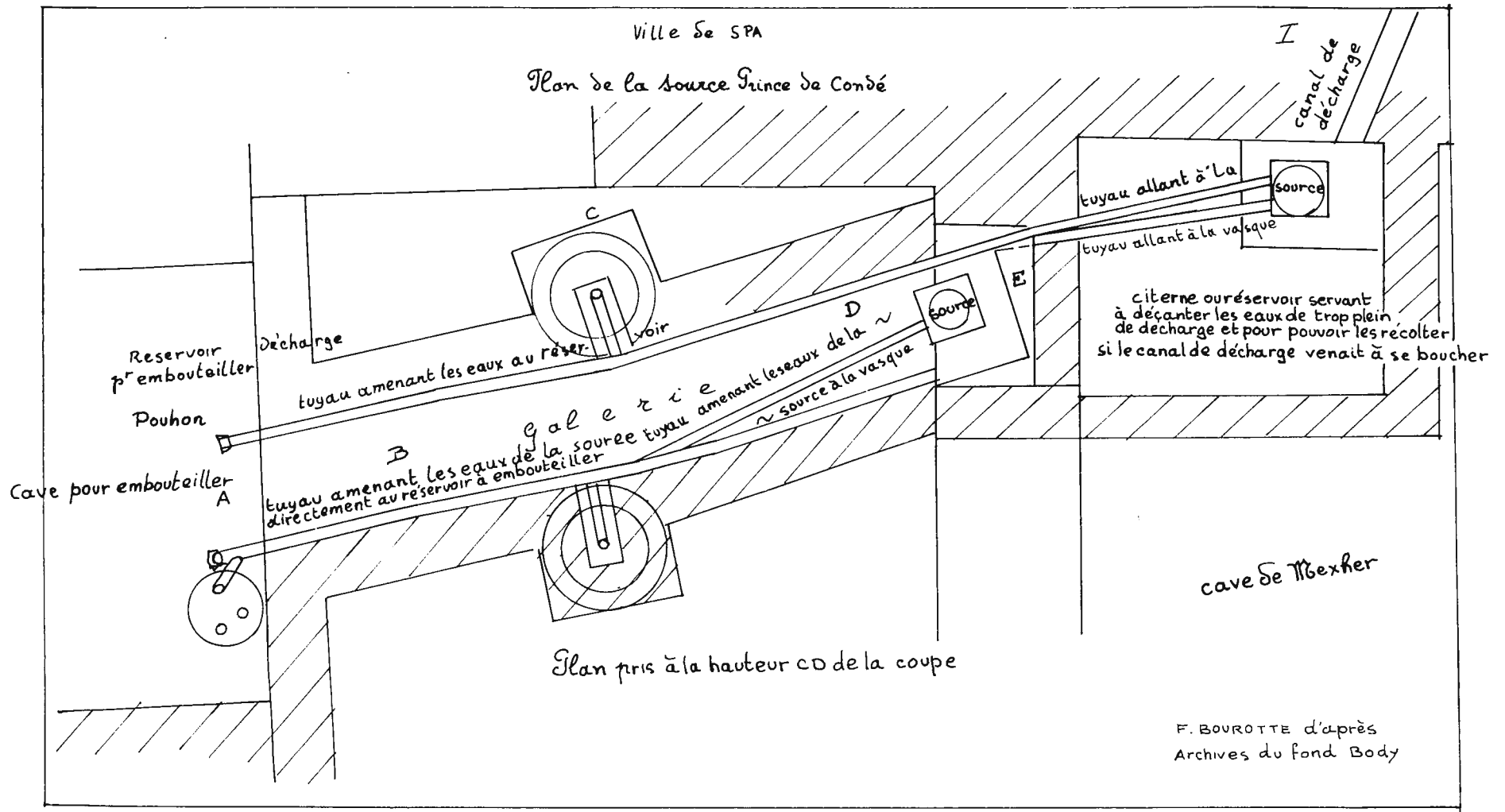
Fin du mois, le 28 septembre exactement, le bourgmestre Servais écrivait à Cazaux que la Ville s'engageait à publier et à faire annoncer aux principaux médecins de Belgique, de France et d'Allemagne que "les sources de la commune, à elle appartenant, étaient adjudgées et exploitées par le nouvel adjudicataire, à l'exclusion de tous les autres". La Ville était bien décidée à faire tout ce qui dépendait d'elle pour que la réputation de ses sources ne soit pas exploitée par des tiers ou possesseurs d'autres sources.

Octobre 1863 allait marquer le début d'une longue suite de difficultés et de soucis pour l'Administration communale de Spa. En effet, elle avait concédé à Cazaux l'exploitation de toutes les sources appartenant à la Commune, mais elle n'avait pas prévu qu'en cherchant avec obstination, des Spadois entrepreneurs finiraient par découvrir une ou deux sources dans leurs propres caves situées dans le voisinage immédiat de notre Pouhon Pierre-le-Grand. C'est pourtant ce qui arriva à la suite de l'initiative de M. Schaltin qui creusa un puits dans la cave d'une maison qui était sa propriété, rue Dundas. Cette maison était enseignée "PRINCE DE CONDE".

Fin octobre, le correspondant français Ducharme donnait encore les précisions suivantes : "... depuis moins de quinze jours, Mr. Schaltin faisait creuser un nouveau puits dans la maison "Prince de Condé afin de suffire à l'exportation des eaux minérales". Il s'agissait vraisemblablement de la maison enseignée "Ecu de France" qui était contiguë; cet immeuble est remplacé par un ensemble vitré qui fait penser à l'atelier d'un entrepreneur en peintures. Toujours fin octobre, le même fondé de pouvoirs DUCHARME écrivait au bourgmestre Servais que "le propriétaire de la maison dite "Prince de Ligne" - la plus proche voisine du Pouhon -- vient également de faire creuser un puits chez lui et se dispose aussi à se livrer à l'exportation des eaux. En conséquence, j'insiste pour obtenir un périmètre de protection".

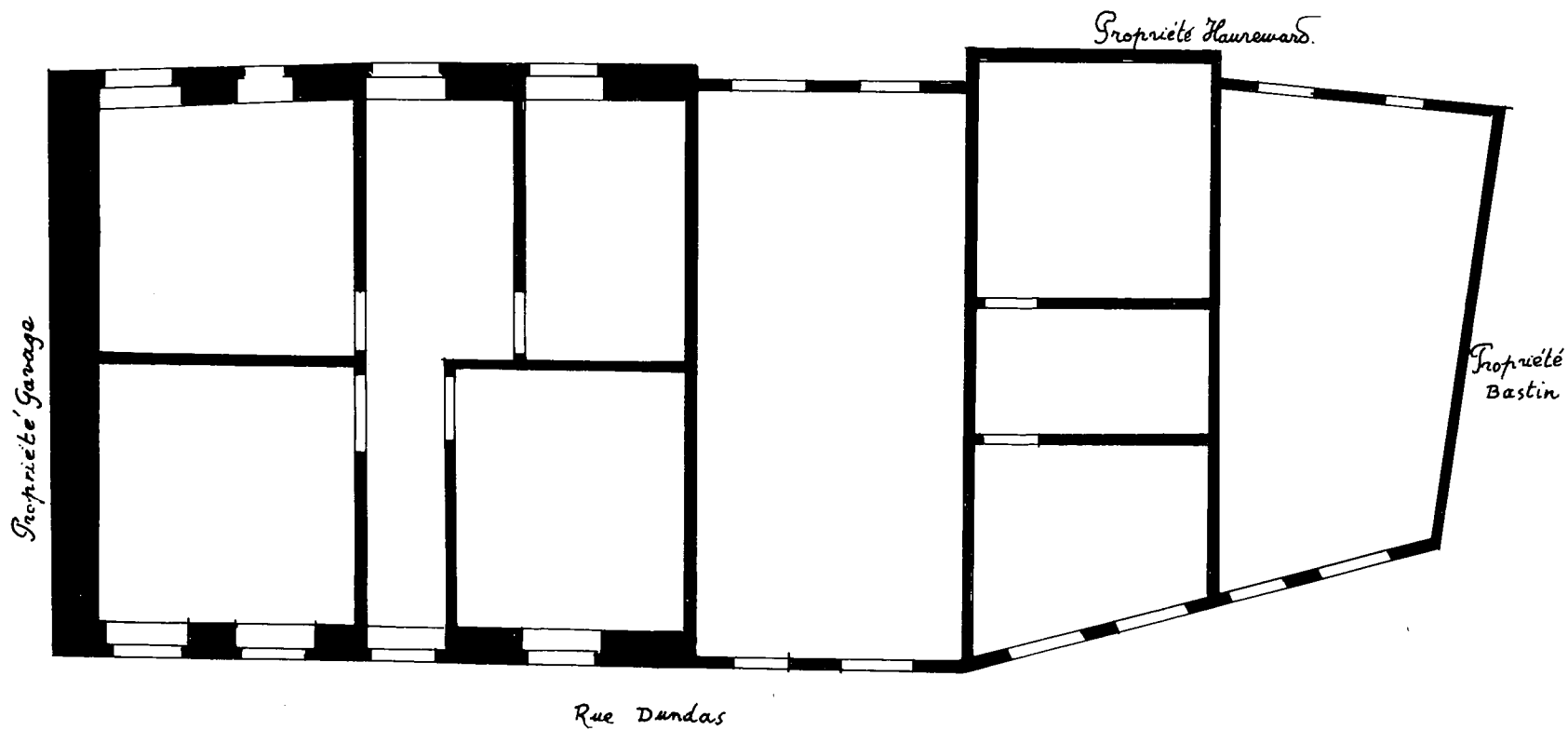
L'enseigne "Prince de Ligne, citée par le Français Ducharme, est vraisemblablement une confusion. En effet, "la plus proche voisine du Pouhon" où l'on avait creusé un puits était la maison enseignée "Aux Armes d'Autriche".

C'est là qu'un particulier avisé avait effectivement creusé un puits, dans sa propre cave. On peut le vérifier en consultant "le Plan de nivellement" du 15 février 1864. C'est bien la maison "Armes d'Autriche" qui figure sur ce plan dans lequel cet im-



Document 1

Source d'eau minérale du Prince de Condé
appartenant
à Messieurs Schallin Sierry & C^{ie}



Document 2

F. BOUROTTE d'après
Archives du fond Body.

meuble est comparé à ceux du "Prince de Condé" et du Pouhon Pierre-le-Grand à propos de leurs puits respectifs.

Dans les archives du Fonds Body, nous avons encore lu qu'un rapporteur cite l'enseigne "Reine de France" que nous ne trouvons nulle part. Nous supposons donc qu'il s'agit de la maison enseignée "Ecu de France" qui, sur les plans cités, était la voisine immédiate de la maison "Prince de Condé".

Sur le dessin repris au document III, nous avons situé toutes les maisons de la première partie de la rue du Marché, puis celle s'élevant rue Dundas. D'une part, l'immeuble enseigné "Au Prophète" fut réuni à l'hôtel de Lorraine pour ne former qu'un tout. Son voisin immédiat était enseigné "Aux Armes d'Autriche" et il se trouvait, en effet, "en face de la fontaine". Jusqu'en 1773, il s'appela "A l'Aigle Noir".

D'autre part, dans la rue Dundas (qui était ainsi nommée du patronyme du propriétaire de "La Lance Couronnée") se trouvait un petit immeuble sans étage, nommé "PRINCE DE CONDE" et voisin immédiat de celui dénommé "Ecu de France".

SITUATION INQUIETANTE POUR LA VILLE DE SPA

Fin octobre 1863, un débat eut lieu, entre la Commune et la Firme Schaltin, Pierry & C°, qui mettait en évidence l'objet du différend : "la dénomination communale des eaux de la source du Pouhon". L'énumération des points à l'Ordre du Jour est révélatrice :

1. Adjudication du 28-9-1863. Affermé à Cazaux, le débit exclusif des eaux minérales dénommées POUHON, GERONSTERE, SAUVENIERE, TONNELET, BARISART.
Prix : 13.600 Fr Monopole du commerce de nos eaux
2. Epiloguer sur les termes de ce contrat serait acte dépourvu de probité.
3. Tout propriétaire d'autres sources doit se servir d'une qualification qui la distingue de toutes les eaux similaires.
4. La désignation POUHON a fait, sur tous les marchés, la réputation la mieux méritée.
5. Jugement du tribunal de Verviers du 30-10-1863.
6. Déférer le jugement en Cour d'Appel.

La ville de Spa avait donc intenté une action en Justice pour sortir de la situation extrêmement difficile dans laquelle la plaçait ce concurrent qui utilisait le nom de POUHON pour son commerce d'eaux. Le jugement rendu le 30-10-1863 lui était défavorable puisqu'il décidait que d'autres personnes pouvaient légalement débiter, sous le nom de POUHON, des eaux minérales puisées, à Spa, à d'autres sources que celle appelée de ce nom.

De toute évidence, cette décision du tribunal donnait le champ libre aux exploitants indépendants.

Le plus grand danger que courait la source Pierre-le-Grand était d'abord la trop grande proximité des nouveaux puits creusés de l'autre côté de la rue du Marché.

Par ailleurs, l'alarme avait été donnée par le Dr Lambert Lezaack (1800-1869), alors Inspecteur des eaux minérales, dans son rapport daté du 31-10-1863. Au cours de cette saison-là, le Dr Lezaack avait recueilli les doléances de bobelins qui se plaignaient constamment de l'eau du Puhon qu'on trouvait moins forte, moins pétillante et d'un goût fade. Il précisait encore qu'il avait appris qu'un puits avait été creusé dans un périmètre trop rapproché de la source et il conseillait vivement de "faire cesser différentes manoeuvres".

Le 3-11-1863, M Ducharme adressait au Conseil communal de Spa une énergique protestation à propos de "deux anciens expéditeurs des eaux minérales spadoises qui expédiaient journellement les eaux de la source du Puhon qu'ils se seraient appropriées en creusant un puits aux environs de cette source, au point de faire diminuer le rendement de celle-ci de plus de moitié".

Le 12 du même mois, Ducharme écrivait à nouveau au bourgmestre Servais, ainsi qu'au Conseil communal, pour se plaindre avec vigueur du fait qu'un prospectus imprimé avait été lancé sur le marché par un associé de Mr. Schaltin. (Notre document IV reproduit cet imprimé).

Incontestablement, la position du bourgmestre SERVAIS devenait inconfortable. On s'en rend très bien compte en lisant sa lettre à Cazaux, en date du 30-11-1863. L'extrait suivant est édifiant : "Depuis six semaines, je n'ai pas cessé un seul jour de m'occuper des moyens d'arrêter ou d'empêcher les exploitations Schaltin et autres en consultant des hommes de loi. Veuillez remarquer aussi que par l'adjudication du 28-9-1863, il vous a été concédé le droit exclusif d'exploiter les sources minérales appartenant à la Commune, sources connues et désignées : POUHON - SAUVENIERE



RUE DUNDAS

La Fleur
de
Lys
(1770)

Prince de
Condé
(1774)

Écu de
France
(1780)

écuries

Lance
Couronnée
(1760)

Propriétaire:
Lambert Dundas

Hotel de Lorraine (1730)	La Rose d'Or (1683) Le Cavalier (1752) Au Propète (1771)	A L'aigle Noir (1773) Aux Armes d'Autriche' (1877 en face de la fontai ne	Cour de Londres"	Palais Royal " (1768)
------------------------------------	--	---	---------------------	-----------------------------

L e M a r c h é

VINS, LIQUEURS, SPIRITUEUX
SIROPS, EAUX GAZEUSES

PRIX-COURANT

DE LA MAISON

SCHALTIN, PIERRY ET C^{IE}

PLACE PIERRE LE GRAND

FABRIQUE DE LIQUEURS FINES

SPÉCIALITÉ DE L'ELIXIR DE SPA

EXPORTATION DE L'EAU MINÉRALE

Pouhon Prince de Condé

87, 89, 91, 93

GERONSTERE - TONNELET - BARISART et qu'il n'est nullement question de vous garantir la non-exploitation de sources privées, de sources particulières".

Le 7-12-1863, Cazaux, prophétique, revenait encore à charge auprès du bourgmestre pour que soit enfin établi un périmètre de protection. A ce propos, c'est l'endroit de comparer la profondeur des nouveaux puits par rapport à celui de la source du Pouhon Pierre-le-Grand. Dans la farde N° 396 des archives du Fonds Body, nous avons trouvé le plan adéquat en la matière.

C'est le "NIVELLEMENT ENTRE LES DIFFERENTES SOURCES DU PRINCE DE CONDE ET DES ARMES D'AUTRICHE PAR RAPPORT A CELLE DU POUHON".

(Voir notre DOCUMENT V). Ce plan est daté du 15 février 1864, il est signé LEGROS.

Ce plan de nivellement nous paraît avoir un profil plutôt inquiétant pour l'approvisionnement normal de la source du Pouhon.

En se plaçant en lieu et place de notre vieille source, on se rendait compte que son approvisionnement régulier ne pouvait qu'être compromis par un environnement de puits creusés à trop courtes distances. Le puits "Prince de Condé", dans la ruelle Dundas toute proche, atteignait une profondeur légèrement moindre que celle du Pouhon, mais il avait été agrandi "pour alimenter les bains Mexher". Juste à côté, le second puits de la maison "Ecu de France" (et non "Reine de France") descendait 1,35 m plus bas que le Pouhon. En face même de la source Pierre-le-Grand, de l'autre côté de la rue, le puits "Aux Armes d'Autriche" descendait à 80 cm plus bas que celui du Pouhon.

Avec ce plan de nivellement, l'année 1864 aurait dû ouvrir des yeux trop fermés car il mettait les points sur les i pour autant qu'on voulût bien les regarder. Le concessionnaire, lui, le premier intéressé, ne s'y trompait pas. Sa lettre du 5 mai 1864 au bourgmestre Servais était éloquente à ce propos, il signalait qu'il avait reçu seulement 978 bouteilles alors que Lecocq-Maréchal continuait, lui aussi, à exporter régulièrement de l'eau de Spa. Ce qui paraît assez déconcertant pour le chercheur de 1977, c'est de lire que, par sa lettre du 11 mai 1864 (donc, 6 jours plus tard) le bourgmestre Servais présentait Lecocq-Maréchal à Cazaux. Toutefois, cette lettre du 11-5-1864 n'a pas été retrouvée.

Le 14 mai, Cazaux constatait qu'il attendait toujours des nouvelles de la réclamation du bourgmestre contre la source Schaltin. Le mois suivant, le 22 juin exactement, Cazaux remarquait, une fois de plus, la diminution du débit de la source du Pouhon. En conséquence, il demandait l'exonération. Sans plus. Son avocat Me Depaix, de Paris, intervenait en juin 1865 auprès du bourgmestre et il insistait pour que des mesures soient prises à l'égard des exploitants de la source "PRINCE DE CONDE".

LA RESILIATION DU BAIL

De réclamation en réclamation, il fallait bien constater qu'aucune solution n'était en vue. C'était l'évidence même. En novembre 1867, Cazaux, découragé, constatait définitivement que le monopole dont il croyait disposer n'était qu'une illusion. En conséquence, il demandait la résiliation du contrat. L'avocat Le Paige conseillait également la résiliation du contrat en invoquant "la concurrence aveugle de quelques habitants de Spa". L'année 1868 allait s'écouler en polémiques, en discussion, en lettres d'avocats, en avis contradictoires. L'épilogue fut pour avril 1869, il fut tout simplement désastreux pour la ville de Spa. Le procès et ses jugements opposaient :

1. Bernard Cazaux contre Schaltin, Pierry et C^o

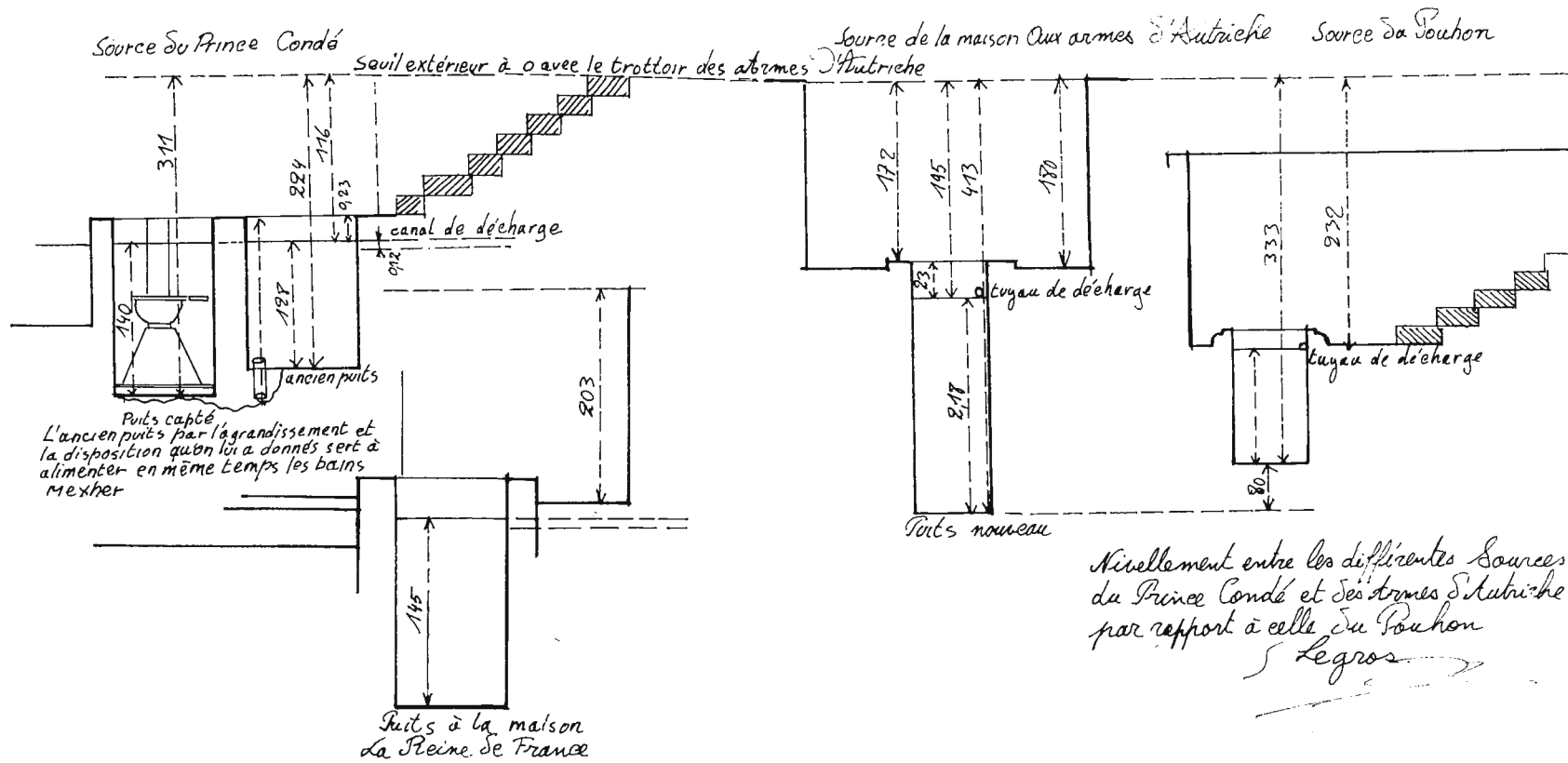
2. Sté Thermale de Vichy contre la Commune de Spa

Résultat final : la Commune perdit sur tous les fronts, elle fut condamnée à payer à tous les autres. Pourvue en appel en janvier 1870, elle n'eut pas plus de chance, elle se trouva déboutée. La source "PRINCE DE CONDE" était reconnue comme récemment captée et comme supérieure à l'ancien Pouhon lui-même ...

Le Bourgmestre J.J. SERVAIS, idéaliste, avait cru avoir tout dit en faisant placer, au sommet du Pouhon Pierre-le-Grand, ce bâtiment à colonnades, un grand panneau portant l'inscription :

POUHON PIERRE - LE - GRAND - LE SEUL OFFICIEL

mais, il dut s'incliner devant trop d'intérêts conjugués et influents. Désormais, la coupe était pleine en dépit de tout ce qu'il avait pour Spa : quintuplé le rendement du Pouhon, embelli l'Allée de Sept-Heures, créé une voie de chemin de fer reliant Spa à la ligne Verviers-Bruxelles tandis que, vers l'Est, la ligne était prolongée, en 1867, vers le Grand-Duché de Luxembourg. L'année suivante, on avait vu la création de la nouvelle gare, marquant ainsi la fin d'un isolement géographique.



Document 5

Des rues nouvelles les avaient été tracées, le lit des rivières avait été voûté, des maisons ouvrières avaient été bâties et des promenades aménagées. La source de Barisart avait été mieux captée et embellie d'un parc. En 1868, enfin, la création du nouvel Etablissement des Bains venait couronner une carrière bien remplie.

J.J. SERVAIS RENONCE

Déçu, aigri par le spectacle d'une animosité partisane, SERVAIS abdiquait en février 1870. Il renonçait à la mission qu'il avait entreprise avec un enthousiasme d'une qualité qu'on ne devait jamais retrouver. En juillet 1870, Henri PELZER allait lui succéder à la tête de la ville. Ayant consulté l'avocat Neujean au sujet des suites de la résiliation du bail CAZEAUX, Henri Pelzer recevait l'assurance que la responsabilité de l'ancien bourgmestre SERVAIS n'était pas engagée car, il s'était entouré des conseils et des avis de différents avocats. Nous notons, au passage, une lettre curieuse adressée, le 2-9-1870, par Me Neujean au bourgmestre Pelzer. Nous en extrayons le paragraphe suivant :
"Voici un projet de délibération pour l'affaire Cazaux si vous persistez à croire qu'il faut absolument faire quelque chose pour donner satisfaction aux électeurs de Spa. Votre seule satisfaction sera de dire que vous avez fait tout pour éclaircir la question. Vous ne pouvez rien faire de plus contre Cazeaux".

Le 15 janvier 1873, toutes les difficultés s'envolaient comme par enchantement. En effet, une nouvelle société était constituée sous le nom de "COMPAGNIE GENERALE POUR L'EXPLOITATION DES PRODUITS ET EAUX MINERALES DE SPA" et dans son comité fondateur figuraient, comme par hasard :

H. SCHALTIN	industriel
A. PIERRY	industriel
C. RENARD	ingénieur
A. BURDO	rentier

C'est à cette même compagnie qu'en 1904, la Ville de Spa acheta la source "PRINCE DE CONDE" qui restera pratiquement inexploitée. Aujourd'hui, le bâtiment qui recouvre cette source qui fit couler beaucoup d'encre et de pouhon fait pitié. Nous en avons honte !

Pierre LAFAGNE

Lettre d'un Grognard spadois.

Nous croyons utile de publier quelques extraits d'une lettre adressée de Leon (Espagne) le 5 février 1813 à Monsieur Guyot, vicaire à Creppe, par Hubert Charles Innocent Henrard. C'est Monsieur Henri Hurlet, receveur communal de Spa, qui communiqua le texte de cette lettre à Julien Henrard. Ce dernier soulignait que l'auteur de la lettre, né à Spa le 28 décembre 1785, était le cinquième enfant d'André-Luc Henrard dit Hurlet et de Marguerite Dawans, son épouse.

Hubert Henrard explique d'abord dans quelles circonstances disparut, six mois plus tôt, son cousin Pierre Hurlet:

" Après l'affaire que nous avons eue près de Salamanque le 22 juillet 1812, j'eus
" le chagrin de voir que mon cousin Pierre Hurlet manquait à l'appel. Après la ba-
" taille, qui fut des plus sanglante... je fis toutes les perquisitions possibles
" pour tâcher de savoir s'il était tué, blessé ou prisonnier. Je m'informais à
" ses camarades qui étaient à côté de lui s'ils ne savaient pas ce qu'il était de-
" venu; une grande partie me répondit que lorsque la cavalerie anglaise chargea
" sur le carré que nous avions formé il disparut des rangs sans qu'ils s'en appr-
" çussent; d'après cela il serait plutôt à présumer qu'il fut prisonnier. Si cela
" était j'ose espérer d'en être bientôt instruit... Au reste il faut s'en consoler:
" c'est le sort d'une grande partie des militaires, dans la même affaire, j'ai été
" fait trois fois prisonnier et je m'en suis échappé toujours."
" Ma promotion au grade de sous-lieutenant a été envoyée au ministre par notre co-
" lonel le 21 septembre dernier... Je bénis l'Être Suprême de m'avoir toujours
" conduit dans le Chemin de la Vertu... Cependant ce n'est pas ma faute d'avoir
" continuellement des mauvais exemples devant les yeux... Mon devoir est de vous
" remercier de ce que vous avez été le premier qui m'avez appris à connaître la
" Vertu. Je l'ai pratiquée avec honneur jusqu'à présent et ne cesserai d'en faire
" usage car c'est elle qui comme j'espère m'élèvera au degré que j'ose aspirer ou
" qui m'accompagnera au tombeau. "

Notre soldat termine sa lettre en demandant des nouvelles de son père et signe " Mr Henrard, Sergent major de grenadier au 26^{ème} régiment de
" ligne, 3^{ème} division de l'Armée du Portugal."

D'après Julien Henrard, Hubert Ch. I. Henrard, qui était pharmacien, revint à Spa avec le grade de lieutenant.